

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 7 janvier 2021 à 9h.30

Au Palais de Justice de CRÉTEIL (94) Place du Palais,
Salle n° A (ou B) – Rez-de-Chaussée – Bâtiment Nord

EN UN SEUL LOT

Un immeuble sis à **ORMESSON SUR MARNE (94)**

62 rue Danielle Casanova

Cadastré section AL n° 197, *lieudit « 62 rue Danielle Casanova » pour 3a 31ca*

Une **MAISON D'HABITATION** d'une superficie habitable totale de **113,33 M²** élevée sur sous-sol, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Bertrand TRUTTMANN, Huissier de Justice Associé au KREMLIN-BICÊTRE (94), en date du 29 MARS 2019 :

- Au rez-de-chaussée : entrée, WC, chambre, séjour donnant sur le jardin, buanderie, cuisine, escalier,
- À l'étage : couloir, trois chambres, salle de bains avec WC.
- Combles aménagés en une pièce

JARDIN et DEUX GARAGES FERMÉS

Selon même PV, les lieux sont occupés.

MISE À PRIX : 100.000 €

(CENT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 10.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Florence CHOPIN, Membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat, 1-5 avenue Pierre Brossolette (94) CRÉTEIL, TEL. 01.42.07.29.56, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis (N° RG 19/00087)
- Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter le lundi 4 janvier 2021 de 9h30 à 10h30